**DÉCLARATION SUR L’HONNEUR DE L’ENTREPRISE  
Aides *de minimis* octroyées et à venir**

------------------------------------------------------------------------------------------

Vous allez recevoir une aide de la Région Wallonne. La Commission européenne règlemente les aides aux entreprises afin qu’elles ne faussent pas la concurrence. La présente aide est une aide qualifiée de « *de minimis »* au sens de cette règlementation européenne. Au risque de devoir rembourser la somme reçue, le montant des aides dites *de minimis* ne peut dépasser un certain plafond lié au secteur d’activité. Aux fins de vérifier ce plafond, il vous est demandé de compléter le document suivant.

**1. Renseignements généraux**

Numéro d’entreprise  
🗌🗌🗌🗌-🗌🗌🗌-🗌🗌🗌

**Infos à compléter par l’autorité subsidiante**

**Personne morale** (société/asbl)

Nom ………………………………………………………………………………  
 Forme juridique ………………………………………………………………………………….

Adresse : ………………………………………………………………………………………...

Personne représentant légal

M./Mme (nom et prénom) ……………………………………………………………………..

Téléphone/gsm : ……………………………………………………………………………….

Adresse e-mail : ………………………………………………………………………………..

**2. Participations et composition du capital**

L’appréciation du seuil s’effectue en tenant compte de toutes les aides *de minimis* reçues au niveau de **l’entreprise unique.** Si votre entreprise est liée à une ou plusieurs autres entreprises (participations, associations, droits de vote, …), complétez l’annexe.

**3. Renseignements relatifs aux aides *de minimis* précédentes**

Pour octroyer une aide en vertu de la réglementation *de minimis*, il est nécessaire de tenir compte des autres aides *de minimis* octroyées à l’entreprise au cours de l’exercice fiscal en cours mais aussi des deux derniers exercices fiscaux. Veuillez compléter le tableau repris ci-dessous si vous avez reçu des aides *de minimis* dans cette période. Pour ce faire, gardez à l’esprit la notion d’entreprise unique développée au point 2 supra et indiquez toutes les aides reçues par l’entreprise unique.

N.B. : Pour savoir si une précédente aide reçue est une aide *de minimis*, l’autorité subsidiante vous a remis une attestation d’aide *de minimis* précisant le règlement de laquelle cette aide relève : général, pêche, agriculture, SIEG.

**Aides précédemment obtenues et en cours de traitement :**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Date de décision | Entité bénéficiaire | | Règlement *de minimis* concerné par la demande | Objet de l’aide | Pouvoir subsidiant |  | Montant en EUR |
| 🗌🗌/🗌🗌/🗌🗌 | | ………………….  ………………… | 🗆 Général  🗆 SIEG | …………………  ………………… | ………………  ……………… |  | …EUR |
| 🗌🗌/🗌🗌/🗌🗌 | | ………………….  ………………… | 🗆 Général  🗆 SIEG | …………………  ………………… | ………………  ……………… |  | …EUR |
| 🗌🗌/🗌🗌/🗌🗌 | | ………………….  ………………… | 🗆 Général  🗆 SIEG | …………………  ………………… | ………………  ……………… |  | …EUR |
| 🗌🗌/🗌🗌/🗌🗌 | | ………………….  ………………… | 🗆 Général  🗆 SIEG | …………………  ………………… | ………………  ……………… |  | …EUR |

**TOTAL : … EUR**

**4. RGPD : données à caractère personnel**

Les données à caractère personnel que vous communiquez au moyen de ce formulaire au Service Public de Wallonie, Direction des bâtiments durable**[[1]](#footnote-2)** (ci-après « nous »), sont indispensables pour vérifier que l’entreprise remplit les conditions prévues par un des règlements *de minimis*[[2]](#footnote-3)**.**

En tant que responsable de traitement, nous collectons et traitons vos données personnelles conformément au règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « RGPD »).

Le traitement des données est nécessaire au respect de la législation européenne relative aux aides d’état.[[3]](#footnote-4)

Nous conservons ces données pendant une durée de dix ans à dater du premier janvier de l’année de l’octroi de l’aide.

Si vous souhaitez exercer votre droit d’accès à vos données à caractère personnel, si vous considérez que vos données personnelles sont inexactes ou incomplètes ou si vous avez des questions relatives au traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données du Service public de Wallonie, à l’adresse suivante : SPW Support-Cellule Protection des Données, Place de la Wallonie 1, 5100 Jambes ou via l’adresse courriel : [dpo@spw.wallonie.be](mailto:dpo@spw.wallonie.be). Veillez à lui communiquer une copie de votre pièce d’identité. Vous pouvez également remplir le formulaire de « Demande de droits d’accès à mes données personnelles » qui est disponible sur note site [Mon Espace (wallonie.be)](https://monespace.wallonie.be/). Celui-ci nous permet de traiter plus rapidement votre demande. Si dans le mois de votre demande, vous n’avez reçu aucune réaction de notre part, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l’Autorité de protection des données à l’adresse suivante : 35, rue de la Presse à 1000 Bruxelles ou via l’adresse courriel : [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be).

**5. Déclaration sur l’honneur**

Je soussigné, …………………………………………. (Nom et prénom),

Agissant en tant que représentant légal de l’entité …………………………………… (raison sociale/dénomination), enregistrée sous le n° d’entreprise ………………………………… et dûment habilitée à engager l’entreprise,

Atteste sur l’honneur que les renseignements mentionnés ci-dessus sont exacts et complets.

Je m’engage à fournir les attestations relatives aux informations communiquées ci-dessus à la demande de l’administration.

Je suis conscient que si les renseignements transmis sont inexacts ou incomplets, les aides obtenues sur base de ceux-ci devront être remboursées.

Fait à ……………., le ……………..

Signature, …………………………………………….

**ANNEXE**

Cette partie de la déclaration n’est à remplir que si votre l’entreprise a des participations de fait ou de droit dans d’autres entreprise (voy. point 1.1) et/ou si d’autres entreprises ont des liens avec votre l’entreprise (voy. 1.2). Le cas échéant, les aides de minimis de ces entreprises devront être reprises dans le tableau du point 3.

**1.1. Participations de fait ou de droit détenues par votre entreprise dans d’autres entreprises**

Complétez le tableau ci-dessous et indiquez chaque entreprise dans laquelle votre entreprise :

1. A la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés OU ;
2. A le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance OU ;
3. A le droit d'exercer une influence dominante en vertu d'un contrat ou en vertu d'une clause des statuts OU ;
4. Contrôle seule, ou en vertu d'un accord conclu avec d'autres actionnaires ou associés de cette entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.

collèges locaux, 2005

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° d’entreprise | Dénomination/raison sociale | Forme juridique |  |
| 🗌🗌🗌🗌-🗌🗌🗌-🗌🗌🗌 | ……………………………….. | …………. |  |
| 🗌🗌🗌🗌-🗌🗌🗌-🗌🗌🗌 | ……………………………….. | …………. |  |
| 🗌🗌🗌🗌-🗌🗌🗌-🗌🗌🗌 | ……………………………….. | …………. |  |
| 🗌🗌🗌🗌-🗌🗌🗌-🗌🗌🗌 | ……………………………….. | …………. |  |

**1.2. Entreprises liées à votre entreprise**

Complétez le tableau et indiquez chaque entreprise qui aurait un des liens suivants avec la vôtre :

1. La majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de l’entreprise demanderesse OU ;
2. Le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance de l’entreprise demanderesse OU ;
3. Le droit d'exercer une influence dominante sur l’entreprise demanderesse en vertu d'un contrat conclu avec celle-ci ou en vertu d'une clause des statuts de celle-ci OU ;
4. Le contrôle, en vertu d'un accord conclu avec d'autres actionnaires ou associés de cette autre entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° d’entreprise | Dénomination/raison sociale | Forme juridique |  |
| 🗌🗌🗌🗌-🗌🗌🗌-🗌🗌🗌 | ……………………………….. | …………. |  |
| 🗌🗌🗌🗌-🗌🗌🗌-🗌🗌🗌 | ……………………………….. | …………. |  |
| 🗌🗌🗌🗌-🗌🗌🗌-🗌🗌🗌 | ……………………………….. | …………. |  |
| 🗌🗌🗌🗌-🗌🗌🗌-🗌🗌🗌 | ……………………………….. | …………. |  |

1. **Cette phrase doit être complétée par le SPW compétent octroyant l’aide (coordonnées complètes).**  [↑](#footnote-ref-2)
2. Règlements *de minimis* 2013/1407, 2013/1408, 2014/717 et *de minimis* SIEG. [↑](#footnote-ref-3)
3. Selon le type d’aide octroyé : règlement *de minimis* 2013/1407, 2013/1408, 2014/717, *de minimis* SIEG. [↑](#footnote-ref-4)